

6 décembre 2022 Province de Québec  
Municipalité du Canton de Hope  
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal du Canton de Hope, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce sixième jour du mois de décembre de l'an deux mil dix-vingt-deux à vingt heure, sont présents :

Annick Arsenault  
Colette Plusquellec  
Magella Grenier  
Delisca Doucet  
Linda Delarosbil

Tous conseillers et formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Hazen Whittom.

La directrice générale est aussi présente.

170-2022

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

171-2022

**ACCEPTATION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 1er NOVEMBRE 2022**

Il est proposé par Magella Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 1<sup>er</sup> novembre 2022 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

172-2022

**COMPTES**

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes certificats no 12-22 et 12A-22 au montant de 58 182.00 \$ soient acceptés et la directrice générale est autorisée à les payer.

Adoptée

**CONTRAT AVEC FQMS CONCERNANT LA FOURNITURE DE  
SERVICES PROFESSIONNELS EN CYBERSÉCURITÉ**

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Hope a besoin d'être protégée à l'égard des attaques de pirates informatiques de plus en plus fréquentes, mais ne possèdent pas les ressources à l'interne pour répondre à son objectif de protection;

ATTENDU QUE FQM Services, coopérative de solidarité (ci-après « FQMS ») offres des services professionnels en matière de cybersécurité (ci-après les « Services en cybersécurité ») destinés à mettre en place une stratégie intégrée et agrégée de protection des ressources informationnelles et de soutien pour la remédiation, lesquelles comprennent :

- Une surveillance et le contrôle des points d'accès;
- Une surveillance et le contrôle des boîtes de courriels et messageries;
- Une surveillance du darkweb;
- La mise en place d'un programme de formation et de sensibilisation aux cyber risques;

ATTENDU QUE les Services en cybersécurité ainsi offerts par FQMS sont adaptés aux besoins des organisation municipales;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Hope désire retenir les services de FQMS en vue de la fourniture des Services en cybersécurité;

ATTENDU QU'il est conséquemment opportun que la Municipalité du Canton de Hope conclu un contrat avec FQMS en vue de la fourniture des Services en cybersécurité;

Il est propose par Magella Grenier et réolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité du Canton de Hope retienne les services de FQMS relativement à la fourniture des Services en cybersécurité ;

QU'à cette fin, la Municipalité du Canton de Hope signe un contrat avec FQMS selon les termes et conditions contractuels usuels de FQMS, le tout sujet aux ajustements nécessaires, le cas échéant; QUE Nancy Castilloux, DG, greffière-trésorière, soit autorisée à signer ce contrat avec FQMS et tout document pour devenir membre de FQMS ; QUE Nancy Castilloux, DG, greffière-trésorière, ou toute personne qu'il désigne soit

autorisé (e) à transmettre tout document ou effectuer toute formalité découlant du contrat à intervenir avec FQMS ou pour donner suite à la présente résolution ;

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à la FQM.

Adoptée

174-2022

**BOÎTE POSTALE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité fasse une demande à Poste Canada pour l'installation d'une boîte postale communautaire dans le Rang 6 de St-Jogues au printemps 2023.

Adoptée

175-2022

**MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO 50-2008  
CONCERNANT LA PERSONNE RESPONSABLE DES COURS  
D'EAU POUR LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HOPE**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 50-2008, faisant partie intégrante du règlement numéro 2008-06 (Entente intermunicipale relativement à la gestion des cours d'eau municipaux) ;

CONSIDÉRANT que la municipalité du Canton de Hope veut modifier le titre du responsable des cours d'eau pour son territoire ;

CONSIDÉRANT que l'article 4 de la résolution 50-2008 doit être modifié par « *Selon le titre du poste, le/la responsable des travaux publics ou l'inspecteur (trice) municipal (e), est nommé (e) responsable des cours d'eau pour la municipalité du Canton de Hope. En son absence, le/la directeur (trice) général (e) de la municipalité du Canton de Hope deviendra le/la responsable.* ».

En conséquence, il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que la résolution 50-2008 soit modifiée.

Adoptée

176-2022

**MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE  
CONJUGALE**

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2015, l'ensemble des services de police du Québec ont enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité adopte la proclamation contre la violence conjugale

Adoptée

177-2022

**PROTOCOLE D'ENTENTE SUR LES ENJEUX ANIMALIERS**

Il est proposé par Colette Plusquellec et résolu à l'unanimité des conseillers que Nancy Castilloux, directrice générale et Hazen Whittom, maire soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente avec le réseau de protection animale de la Baie des Chaleurs.

Adoptée

178-2022

**AUTORISATION POUR LA CRÉATION ET LA MISE SUR  
PIED DU COMITÉ DE SUIVI DU PLAN D'ACTION MADA  
ET DE VOISIN SOLIDAIRE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Hope effectue actuellement une mise à jour de sa démarche MADA;

CONSIDÉRANT que la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité, pour assurer un milieu de vie de qualité aux aînés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Delisca Doucet, il est RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité procède à la création d'un comité de suivi en nommant les personnes suivantes ainsi que leur titre :

Madame Delisca Doucet, citoyenne aînée et élue

Madame Colette Plusquellec, citoyenne aînée et élue

Madame Patricia Delarosbil, élue

Madame Louise Delarsobil, citoyenne aînée

Monsieur Paul Raymond Chapados, citoyen aîné

Madame Nancy Castilloux, personnel administratif

Lequel comité aura le mandat :

- D'effectuer le suivi du plan d'action à la lumière des progrès réalisés et des changements en cours dans le milieu.
- De faire des recommandations au conseil de la MRC sur l'Évolution des actions.
- De poursuivre la réflexion sur l'évolution et l'émergence d'enjeux dans la communauté.
- D'agir, au besoin, à titre d'agent de mobilisation pour favoriser la participation des actrices et des acteurs du milieu.

Adoptée

179-2022

**DON**

Il est proposé par Linda Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité fasse les dons suivants :

Collectif alimentaire (guignolée)	600\$
École la Source	120.25\$
École Polyvalente de Paspébiac	120.25\$
Journée pré-novice	25.00\$
Club Rouge et Noire Badminton	25.00\$

Adoptée

180-2022

**CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL**

Considérant que l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

En conséquence, il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2023, qui se tiendront le mardi et qui débuteront à 20h :

- 10 janvier	- 7 février
- 7 mars	- 4 avril
- 2 mai	- 6 juin
- 4 juillet	- 1er août
- 5 septembre	- 3 octobre
- 7 novembre	- 5 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la DG, greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

181-2022

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE  
RÈGLEMENT CONCERNANT LE BUDGET**

Magella Grenier, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption un règlement ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2023 et de fixer le taux de la taxe foncière, vidange, spéciale et récupération.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Adoptée

182-2022

**VENTE POUR TAXE**

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité approuve la liste des immeubles qui pourraient être envoyées en vente le 13 janvier 2023 pour défaut de paiement de taxe.

Adoptée

183-2022

**SOUPER DE NOËL**

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un montant de 1500\$ soit mis à la disposition des membres du conseil et des employés ainsi que leur conjoint(e) pour un souper à l'occasion de Noël.

Qu'un montant de 50\$ soit remis à chaque employé(e)s.

Adoptée

184-2022

**CONTRAT CUEILLETTE DES ORDURES**

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que l'offre faite par Madame Joyce MacWhirter soit acceptée soit :

520.00\$ par semaine dans le dépôt de St-Alphonse.

Ce contrat est valide pour l'année 2023.

Adoptée

185-2022

**PROJET ÉTUDIANT - EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2023**

Il est proposé par Colette Plusquellec et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité du Canton de Hope accepte la responsabilité du projet Emploi d'été Canada 2023.

Que Hazen Whitton, maire, et Nancy Castilloux, directrice générale, soient autorisés au nom de la municipalité à signer tous les documents officiels concernant ledit projet et ce avec le gouvernement du Canada.

Adoptée

186-2022

**POMPE FLYGT, MODÈLE CP3102**

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité achète une nouvelle pompe pour la station de pompage.

Adoptée

187-2022

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Delisca Delarosbil que la séance soit levée.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

---

Hazen Whitton, maire

---

Nancy Castilloux,  
Dir.gen

